



BOITE MAIL RATP.FR

LES UTILISATEURS FLIQUÉS

À LEUR INSU

OCTOBRE 2018

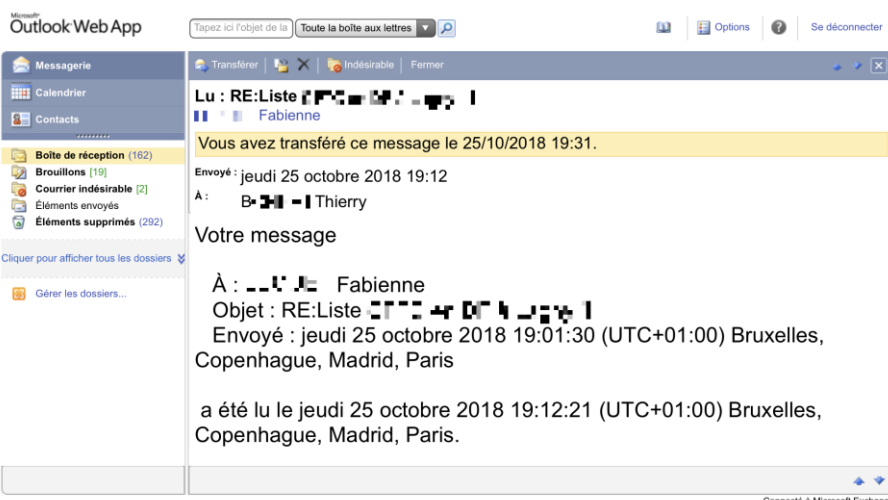
La direction met à la disposition de ses agents, une boîte mail professionnelle au nom et au prénom de l'agent selon l'exemple suivant : prénom.nom@ratp.fr

Cette boîte mail est accessible par un lien sur urban.ratp.net mais aussi directement par le lien suivant : <https://messengerie.ratp.net>

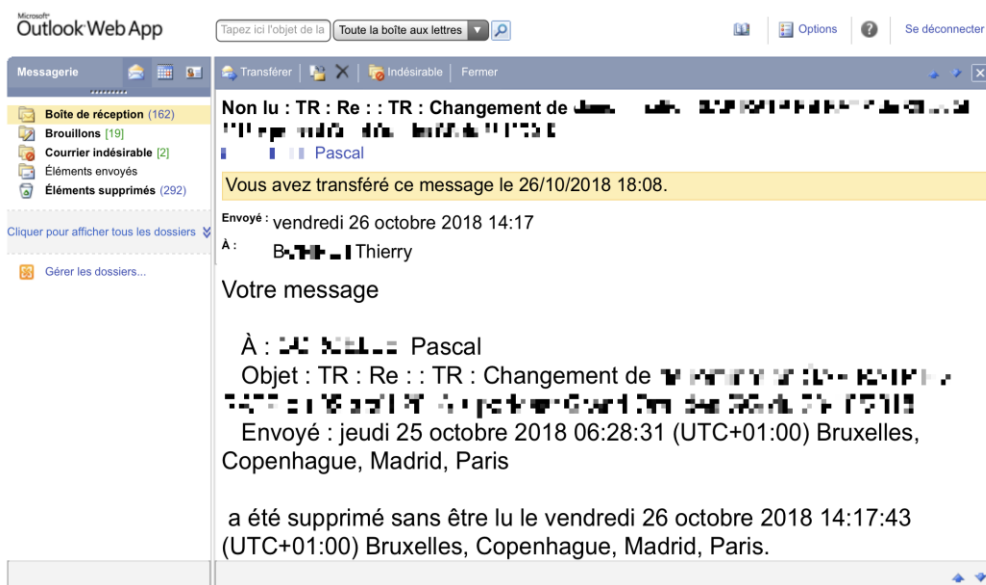
Pour l'expéditeur, il est possible dès la rédaction du mail de demander une notification de remise du mail au destinataire et un accusé réception de lecture.



Aussitôt après l'envoi, une première notification est immédiatement reçue par l'expéditeur sous la forme suivante : Envoyé : jeudi 25 octobre 2018 à 6 :28 « Votre message a été remis aux destinataires suivants » : [image ci-contre](#)



Puis, après lecture du mail par le destinataire, un accusé réception de lecture précis à la seconde près, est simultanément envoyé à l'expéditeur par une notification de lecture indiquant : « **a été lu le jeudi 25 octobre 2018 à 19 :12 :21** » comme indiqué sur [cette seconde image ci-contre](#)



Sur cette dernière [image ci-contre](#), la boucle est bouclée car l'expéditeur reçoit même une notification si le destinataire supprime le mail sans prendre la peine de le lire, puisqu'on peut y lire que le mail « a été supprimé sans être lu le vendredi 26 octobre 2018 à 14:17:43 »

SUD-RATP rappelle que la protection des données à caractère personnel est un droit fondamental Européen, la direction ayant une obligation de loyauté dans traitement de ces données.

SUD-RATP rappelle aussi avoir été initiateur du développement de la loi Informatique et Libertés à la RATP uniquement en faveur des agents, en obligeant la direction à désigner un (CIL) Correspondant Informatique et Libertés dès 2008, soit 30 ans après la promulgation de la loi !!!

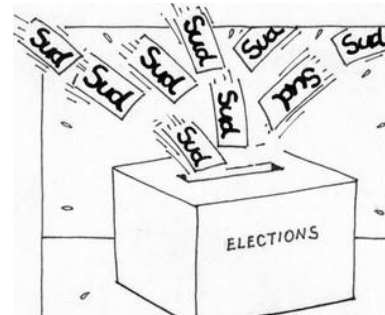
SUD-RATP invite l'ensemble des agents à ouvrir chaque mail afin de contourner ce dispositif perfide issu d'un autre temps

SUD-RATP est le seul syndicat à s'investir dans la lutte contre les inégalités, les discriminations en imposant le traitement loyal des données à caractère personnel de l'ensemble du personnel.

**L'ABSTENTION
C'EST L'ARME
DE LA DIRECTION**



Donc lors des élections professionnelles de novembre 2018, si tu veux soutenir et renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale, vote et fait voter SUD-RATP, le seul syndicat qui refuse d'être à la botte de la direction et le seul capable de s'opposer pour pouvoir avancer.



www.sudratp.fr

  @SudRatp

secretariat@sudratp.fr

LE SYNDICAT
QUI VOUS DÉFEND !